MONT-BASTIDE: BILAN DE QUATRE CAMPAGNES (1998-2001)

Pascal ARNAUD*

Il n'est guère de site plus familier des Alpes-Maritimes que celui du Mont-Bastide à Eze. Reconnu en 1852, objet de fouilles dès le XIX^e s., porté sur les cartes Michelin, il a déjà suscité une abondante bibliographie et est sans doute l'un des plus intégrés à l'histoire du patrimoine archéologique des Alpes-Maritimes. A. Naudot, L. de Villeneuve, et F.C.E. Octobon en ont déjà successivement publié trois plans qui permettent, depuis bientôt un siècle et demi, de se faire une idée assez précise de son organisation générale (fig. 3).

Il a, depuis sa première mention, suscité les interprétations les plus diverses, et, pour tout dire, les plus

farfelues. Préhistorique pour les uns, gaulois pour d'autres, il connut il y a une centaine d'années une faveur particulière comme site phénicien, voire créto-mycénien. Plus sérieusement, le commandant Octobon, qui se livra à partir de 1947, aux seules fouilles exploitables sur le site¹, concluait raisonnablement que, quoique remontant à une période sensiblement antérieure, les vestiges visibles remontaient, pour l'essentiel, à l'époque romaine.

Les fouilles pratiquées depuis 1998 (fig. 4) ont permis d'avancer considérablement dans la connaissance de la chronologie, de l'évolution du site et de ses parties, et nous donne un assez bon aperçu de ce que pouvait être, dans les Alpes-Maritimes, un village perché du I^{er} s. de l'Empire romain.

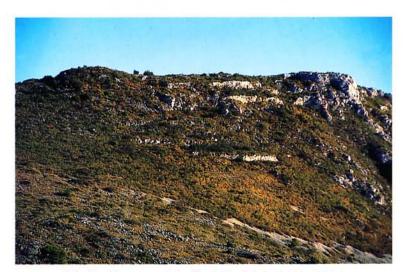


Fig. 2 - Face ouest du Mont-Bastide (cliché Henri Geist).



Fig. 1 - Face est du Mont-Bastide (la flèche indique l'implantation du site).

Chronologie du site

Les données anciennes et leur révision

Pour le commandant Octobon, la première installation du site remontait à la charnière des âges du Bronze et du Fer, c'est-à-dire plus ou moins à la fin du VII^e s. Cette hypothèse se fondait sur la reconnaissance par ses soins de deux types de mobiliers typiques de cette période : le bucchero nero étrusque, et la céramique "grise phocéenne", aujourd'hui plutôt dénommée "monochrome grise". Une simple lecture des planches publiées par Octobon nous amenait à remettre en cause cette datation haute. Les vases, nombreux, reconnus par lui comme grise phocéenne appartenaient en effet tous aux deux variantes, carénée ou globulaire, d'une

même forme, dite "Goudineau 1", d'un autre type de céramique, génériquement désigné d'abord sous le nom de "grise de Vaison", où elle fut pour la première fois reconnue, puis sous celui de "kaolinitique grise". Or cette forme, qui caractérise une

^{*} Professeur d'histoire et archéologie du monde romain à l'Université de Nice.

¹ Nos remerciements les plus chaleureux vont à Mme Robert Octobon, qui a bien voulu nous confier les cahiers de fouilles du Cdt Octobon, ainsi qu'à P.E. Moulé, qui a bien voulu nous laisser étudier le mobilier des fouilles Octobon conservé au Musée de Menton. Nous n'avons à ce jour pas encore été autorisés à étudier le mobilier conservé au Musée de Cimiez.

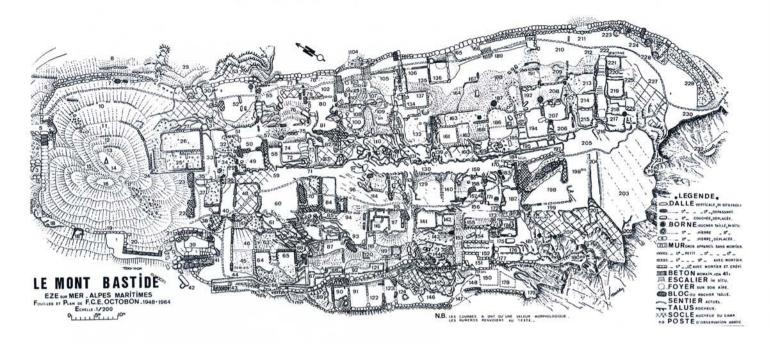


Fig. 3 - Plan du site du Mont-Bastide dressé par le cdt Octobon en 1964 et publié en 1972 dans le tome XVI des Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des A.-M.

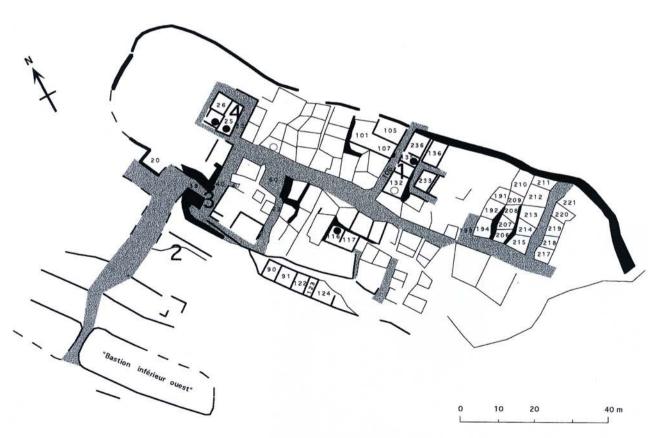


Fig. 4 - Plan du site du Mont-Bastide montrant les zones de fouille des campagnes 1998-2001.

bouilloire à bec trilobé, naît sous le règne d'Auguste, et est typique des deux premiers siècles de notre ère. Sa présence statistique forte sur le Mont-Bastide nous renvoie donc aux premiers siècles de l'Empire.

Restait le bucchero. Les quelques fragments explicitement identifiés par Octobon n'évoquaient pas directement le répertoire des productions anciennes de l'Etrurie traditionnellement désignées sous ce nom. Il est assez rapidement apparu qu'il s'agit en fait d'urnes à épaule carénée polie et bord déversé particulièrement abondantes sur la côte ligure, mais aussi connues à Marseille. On ignore le lieu exact de production de ces urnes, qui ont été bien décrites par Gloria Olcese, mais on peut sans difficulté les assigner aux deux premiers tiers du Ier s. de notre ère. À Vintimille, elles constituent l'essentiel des urnes cinéraires de la nécropole, du règne de Tibère à la fin de celui de Néron. Là encore, l'erreur d'identification était manifeste.

Notre réticence à l'égard d'une occupation du site aux VII^e-VI^e s. se fondait également sur l'absence d'un certain nombre des marqueurs les plus typiques de ces périodes : amphores étrusques et phéniciennes, puis amphores massaliètes à bord rabattu et vaisselle fine grecque, habituellement fréquente sur les sites de la bande littorale, voire pour le mobilier modelé indigène, les faciès facetés hérités du Bronze récent.

L'examen direct du mobilier des fouilles Octobon et l'apport de quatre nouvelles campagnes et de leur mobilier en contexte ont plus que confirmé cette impression.

Si de rares découvertes laissent imaginer une première occupation des parties sommitales dès une époque très ancienne, qui reste à préciser, au Néolithique ou à l'âge du Bronze ancien, il est clair qu'il n'existe à ce jour aucune trace tangible de présence humaine sur le site pendant toute la fin de l'âge du Bronze ni pendant le Premier âge du Fer.

La première installation

Les données recueillies en fouilles permettent en revanche de dater assez précisément la première installation du site dans le dernier quart du III^e s. av. J.-C., probablement aux environs de 225 av. J.-C. Cette datation est assurée par des découvertes assez fréquentes de coupes campaniennes A-23 et d'amphores gréco-italiques. La typologie de la vaisselle fine, vernie ou non, montre que quelques types caractéristiques du III^e s. sont présents, en quantité discrète, et se rattachent toujours à la fin du siècle. Le début de l'installation humaine permanente et durable sur le site paraît donc remonter à l'époque de la deuxième guerre punique.

Les périodes d'occupation

Les quantités importantes de mobilier recueillies à ce jour montrent que le site a ensuite été densément et continûment occupé, au moins jusqu'au début du III^e s. de notre ère. la période indubitablement la mieux documentée demeurant le premier siècle de notre ère. Au-delà de cette date, il est impossible de se prononcer, en l'absence de mobiliers caractéristiques, sur la réalité d'une occupation durant la seconde moitié du IIIe s. et le IVe s. de notre ère. mais il est certain qu'il fut occupé au Ve s. et pendant une partie du VIe s. de notre ère. Tous les secteurs du site ont livré du mobilier de cette période à laquelle il convient probablement de rattacher les inhumations sous tegulae mentionnées à proximité du rempart à la fin du siècle dernier. C'est durant le cours du VIe s. que paraît avoir cessé toute forme d'occupation permanente du site.

C'est apparemment après cette date qu'il convient de placer la création de la butte sommitale éventrée par les fouilleurs du XIX^e s. Sa base est en effet postérieure à la reprise de la végétation sur les espaces de circulation. Elle est en outre constituée d'un empilage de blocs et matériaux de remploi (dont le tuf est singulièrement absent pour avoir sans doute été récupéré à d'autres fins) qui illustrent la desélévations truction des alors visibles. Quoiqu'elle ne puisse encore être datée de façon absolue, elle est assurément l'élément le plus tardif du site, et, peut-être, celui qui justifie un nom à forte consonnance médiévale.

En dépit de ces progrès évidents dans la connaissance de la chronologie du site, toutes les périodes ne présentent donc pas une égale visibilité. Les niveaux correspondant à près de deux siècles d'occupation protohistorique ont presque tous été surcreusés à la période impériale, si bien qu'il est difficile de déterminer dans le détail les modalités de l'évolution du site jusqu'au début de la période impériale. La liste des niveaux protohistoriques conservés est tragiquement brève : certains ont été scellés sous des bétons romains (pièces 101 et 136, fouilles Octobon), d'autres sont situés à l'extérieur des murs (débouché de la rue 106, fouille 1998) ou ont trait à des lambeaux de zones comblées (pièces 25/26, fouilles 2000/2001). Il est néanmoins assez aisé de reconnaître les modes de construction propres à la période pré-impériale. qui autorisent au moins une chronologie relative des structures. Les masses les plus considérables de mobilier se rapportent au Ier s. de notre ère, en particulier aux règnes de Claude et de Néron. La plupart des niveaux postérieurs au début du II° s. de notre ère semblent en effet avoir été arasés, si bien que nous perdons toute lisibilité des structures à partir du règne d'Hadrien.

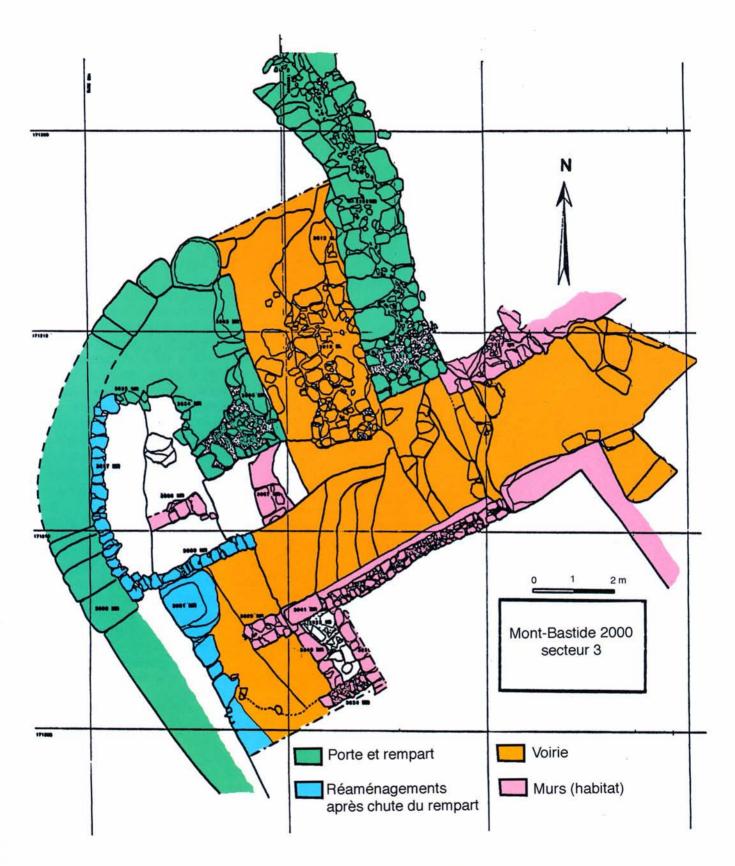


Fig. 5 - Plan du secteur 3 : rempart et porte ouest.



Fig. 6 - Mont-Bastide. Porte ouest (40).

Le rempart

Comme c'est le cas de la plupart des castellaras de la région (on préfèrera ce terme à celui, à tous points de vue insensé, d'oppidum), le site se signale d'abord par son rempart. Dès les premiers plans dressés par A. Naudot, la présence de ce massif imposant n'a échappé à aucun de ceux qui se sont intéressés au site.

Pour autant, ce que l'on doit précisément désigner du nom de rempart n'est pas aussi évident à déterminer que l'on pourrait le penser de prime abord. Le site est assurément enclos, mais les divers murs, parfois fort imposants, qui en limitent l'extension comprennent aussi bien un rempart à proprement parler, c'est-à-dire un mur à double parement strictement voué à clôturer le site, que des murs de soutènement sur lesquels se sont élevées des facades.

À l'époque protohistorique, il paraît avoir été constitué d'un mur en appui sur à-pic qui prenait appui sur les barres rocheuses tournées vers la mer. Il comprenait alors apparemment

un mur à double parement de gros blocs irréguliers et blocage de pierres irrégulières qui barrait l'éperon nordest, point de faiblesse du site, au pied de la butte artificielle éventrée par les fouilleurs du XIX° s. qui marque aujourd'hui le point d'accès au site. Sur le flanc est, ce mur était continu. À une date qui demeure indéterminée, le mur barrant l'éperon a été renforcé d'un nouveau parement séparé du précédent par un blocage d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur. Il présente un aspect tout à fait original que l'on ne saurait comparer à aucun des autres appareils présents sur le site. Il est en effet constitué de très gros blocs de module assez régulier, apprêtés sinon réellement taillés, et disposés en boutisse.

Le rempart n'a sans doute cessé d'être retapé et remanié, jusqu'à la guerre de Succession d'Autriche, durant laquelle il fut brièvement transformé en redoute (Geist. Archéam, 2000/2001). De fait, en plusieurs endroits du rempart supposé, on rencontre des blocs irréguliers de petites ou moyennes dimensions. Partout où nous avons pu le dater par la fouille, cet appareil, qui caractérise également la plupart des terrasses de la face sud-ouest, remonte au plus tôt à la fin du Ier s. de notre ère (ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il soit partout

contemporain...). Il caractérise alors des murs de soutènement remontés, peu ou prou, sur le tracé de l'ancien rempart, au fur et à mesure que celui-ci se dégradait ou était volontairement remanié. Immédiatement au sud de la porte (n° 40), on a pu montrer que le rempart s'est effondré à une date postérieure au milieu du I^{er} s. de notre ère (fig. 5-6-7).

Aucun des systèmes de terrasses qui occupent la face sud-ouest du site, tournée vers la mer, en dépit d'un caractère souvent impressionnant, ne mérite en revanche le nom de rempart. Ces aménagements témoignent de la colonisation, sans doute dès le II^e s., des pentes par un habitat en terrasses continu, étranger au système sommital enclos par le rempart, comme en témoigne leur desserte par une rue qui aboutit précisément à la porte.

La porte constitue l'un des vestiges les plus spectaculaires qu'il nous ait été donné de dégager. À l'époque protohistorique, elle constituait le seul accès au site. Elle affecte la forme d'une porte à recouvrement, limitée au nord-est par le



Fig. 7 - Mont-Bastide. Porte ouest (39) et base de la tour.

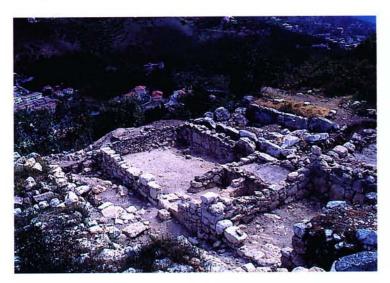


Fig. 8 - Mont-Bastide. Vue du secteur 1.

rempart fondé sur une barre taillée dans le substrat rocheux et au sud-ouest par un bastion rectangulaire adossé au parement externe du rempart et constitué d'un blocage de toutvenant lié à la terre, retenu par un parement de blocs de grand appareil incluant des dalles disposées de chant (fig. 7). La structure 20 paraît être une tour de flanquement plutôt qu'un redan. L'arrondi qui conduisait Octobon à cette conclusion paraît résulter d'un mouvement récent du mur sur ses assises. Cette tour pleine, de plan carré, est en effet appuyée au rempart, auquel elle est sensiblement postérieure. Elle est réalisée en grand appareil polygonal quasi-quadratum de blocs soigneusement épanelés montés à sec avec chaînages d'angle croisés. Elle est impossible à dater sur des bases technique stratigraphiques, mais la construction employée ne paraît pas attestée sur le site avant le Ier s. avant notre ère.

Ce dispositif est resté en place dans ses grandes lignes à l'époque impériale, qui s'est bornée à le monumentaliser : la porte a ainsi été

pourvue d'un dallage inspiré de celui des chefs-lieux des cités voisines. Ses piédroits intérieurs ont été entièrement remontés en blocs taillés liés au mortier, destinés à soutenir l'arc qui désormais couvrait une porte apparemment dépourvue de tout système de fermeture. Dans les toutes dernières années du Ier s. avant notre ère, sous le règne d'Auguste, un nouvel accès à l'extérieur fut ménagé à l'occasion du percement de la rue 106. Il fallut pour cela détruire l'ancien rempart, qui fut arasé au sommet de sa première assise. L'effondrement, au début du IIe s. de notre ère, de la maison bâtie à cet emplacement, conduisit à condamner ce passage, le seul à mettre directement en relation le village et le vallon de l'Ibac.

L'urbanisme

Ce qui frappe d'abord dans l'urbanisme du site, c'est son extrême densité, et ce dès l'époque protohistorique. Quoique l'on ne puisse établir une stricte chronologie des structures antérieures à l'époque romaine, ni de leur évolution, la stabilité du plan au sol paraît avoir été la norme, à quelques exceptions près. On reconnaît en effet sans mal les techniques les plus anciennes de construction sur dalles de chant, puis sur blocs polygonaux et enfin quadrangulaires, qui ont précédé l'opus caementicium normalement utilisé à la période romaine pour tous les

murs non drainants.

Structurellement, le site apparaît, toutes périodes confondues, non comme un ensemble diffus de cases, mais comme une série ininterrompue d'îlots et de rues (fig. 8-9). Quoique le site ait, pendant toute la durée de son histoire, été inaccessible aux véhicules et réservé aux piétons et animaux de bât, il a livré un réseau dense de rues et ruelles qui se coupent à angle droit. Les unes, parallèles aux courbes de niveau, utilisent le substrat aménagé par entaille, soutènement ou remblai de pierre. Celles qui coupent les courbes de niveau ont été aménagées en escaliers, partie par taille du substrat, partie par apport de dalles ou de pierres maçonnées. À l'époque romaine, ces rues semblent avoir été en partie dallées, lorsqu'elles n'étaient pas directement aménagées dans le substrat rocheux, et pour partie équipées d'égoûts couverts de dalles, comme la rue 106 (fig. 11).

De l'habitat protohistorique, il est difficile de dire beaucoup en l'absence de données contex-



Fig. 11 - Mont-Bastide. La rue 106.

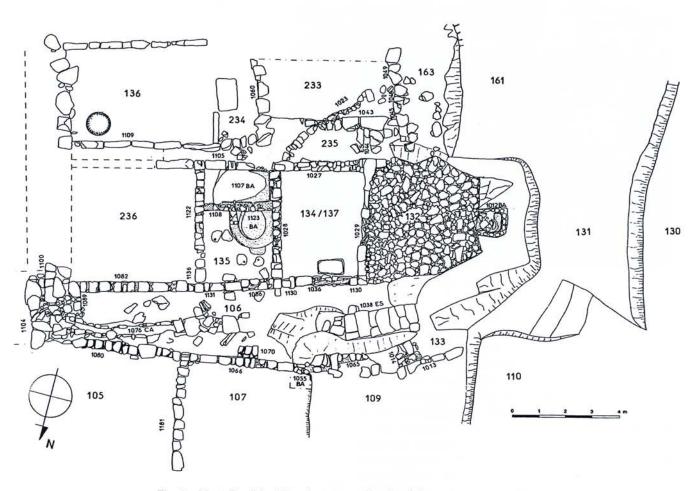


Fig. 9 - Mont-Bastide. Plan du secteur 1 ; relevé des structures en 1998.

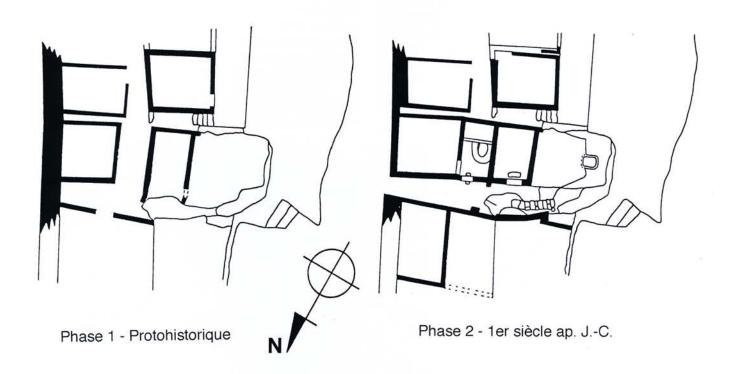


Fig. 10 - Mont-Bastide. Plans phasés du secteur 1.



Fig. 13 - Mont-Bastide. Mur romain sur solin protohistorique.

tualisées. On n'en connaît guère que le plan au sol sans pouvoir déterminer ce qui doit être rapporté respectivement aux IIIe, IIe et Ier s. av. J.-C. Il semble majoritairement s'être développé en îlots laniérés comportant au sol une file unique de pièces. Les quelques éléments disponibles permettent de restituer des sols composés de briques d'adobe disposées à plat, comme on en connaît à Lattes et sur un certain nombre d'autres sites. C'est précisément le surcreusement de ces niveaux par des sols romains qui ont tendu à s'établir au contact du substrat qui explique l'absence assez générale de données contextualisées relatives à la période protohistorique. L'hypothèse de restitution la plus vraisemblable consiste à faire reposer sur des solins de pierre (les fameuses dalles de chant qui ont tôt frappé les imaginations sur le site - fig. 12) des élévations de briques d'adobe, dont les fragments ne sont pas rares (les exemples recueillis suggèrent un module carré relativement standardisé de 25 à 27 cm de côté et de 6 à 8 cm

d'épaisseur). L'image du bâti au II^e s. avant notre ère ne serait donc pas très éloignée de celle que donnent les sites contemporains de Provence occidentale. On ne sait s'il faut imaginer des constructions à un niveau ou à deux. L'absence totale de tuiles avant l'époque impériale impose de restituer, comme en Provence, des toits en terrasse qui pouvaient également constituer des zones d'activité domestique.

Pour la période romaine, le I^{er} s. de notre ère nous donne au contraire une lecture assez fine de l'urbanisme. En dépit d'une stabilité certaine dans le plan au sol des vestiges, comme nous avons déjà pu le signaler, l'apparence du site a cer-

tainement été bouleversée en profondeur au début de l'Empire. Autant que l'on puisse en juger, cette transformation ne fut pas brutale. Elle paraît s'être imposée par étapes à l'échelle d'un demi-siècle à partir du milieu du Ier s. av. J.-C. Elle se traduit d'abord par la reconstruction des élévations en maçonnerie de chaux sur les dalles constituant les anciens solins ou sur le substrat ex Cela suppose l'arasement volontaire de toutes les structures bâties à l'ancienne mode, ce qui ne devait pas représenter une tâche herculéenne, au profit d'une architecture novatrice non seulement dans sa technologie, mais dans son aspect final.

Sur le plan des techniques, on a eu principalement recours au mortier de chaux et à l'opus incertum de calcaire pour la base des murs, et de tuf pour les élévations. L'immense majorité des empreintes visibles dans le mortier sur les arases des murs y ont en effet été laissées par des blocs de tuf. On note également l'apparition de la voûte, utilisée en couverture de la porte, mais aussi avec de très beaux voûtins de tuf, pour un passage entre les deux îlots qui bordaient la rue 106 au-dessus de l'escalier qui la prolongeait (fig. 13). C'est enfin la tuile, dont l'utilisation paraît systématique à partir du début de l'ère chrétienne, et qui permet le développement du béton rose à partir de la fin de son premier siècle.

Ces progrès technologiques ont substitué aux constructions de terre à un ou deux niveaux et toits en terrasses de la période pré-impériale des constructions maçonnées à deux ou trois niveaux dont certaines pouvaient atteindre une douzaine de mètres au pignon, couvertes par un toit de tegulae et imbrices à



Fig. 13 - Mont-Bastide. Îlots bordant la rue 106.

double pente sur charpente porteuse. Ces techniques contraignantes, qui supposent un savoir-faire élaboré (élaboration et gâchage de la chaux) et le transport de matériaux pondéreux et encombrants sur un site inaccessible aux véhicules (tuf, tuiles, poutres), ont assurément induit des coûts et des peines relativement élevés. Ils n'en traduisent que plus fortement l'adoption volontariste d'un nouveau modèle culturel.

Comme sur la plupart des sites de sommet, se pose le problème de l'alimentation en eau. Cette question a beaucoup marqué nos prédécesseurs et conduit à des interprétations parfois hasardeuses. On a appris aujourd'hui à relativiser l'acuité de cette question. Le point d'eau le plus proche est à environ 15 minutes du village. De ce point de vue, le Mont-Bastide ne fait pas exception à la règle. C'est le cas de la quasi-totalité des sites protohistoriques de sommet, généralement dépourvus de point d'eau, et souvent de dispositifs permanents de stockage. Sur notre site, pour la période protohistorique, un espace clos excavé dans le substrat et étanchéifié à l'aide d'adobe et de terre battue fouillé en 2001 dans les pièces 25/26 constitue à ce jour la seule "citerne" sûrement antérieure au Ier s. avant notre ère, date probable de son comblement. Pour la période romaine, sans exclure des systèmes de fortune, comme la jarre alimentée par une tuile qui se trouvait à l'époque du chanoine Villeneuve dans la pièce 136 ("maison du pithos"), l'existence de citernes maçonnées de capacité unitaire égale ou supérieure à 50 m3 est certaine dans l'îlot situé au nord-ouest de la rue 106 et du secteur 1. La pièce 101, fouillée par le Cdt Octobon était entièrement revêtue de béton de tuileau, et en était très probablement une. On en a reconnu une autre dans la pièce 107, également de béton de tuileau (sa construction a justifié l'ajout d'un contrefort extérieur dans la rue 106), et les carnets Octobon montrent que la pièce 105 était un bassin revêtu de mortier blanc.

Le village romain devait présenter un aspect très proche de celui de la plupart des villages de notre région au début de l'époque moderne. Plus proche dans sa nature d'une ville en miniature, dont il adopte résolument un certain nombre de signes distinctifs (murailles, porte monumentale, dallage des rues), que d'un conglomérat d'exploitations rurales, il devait également offrir une architecture assez proche de ce modèle : des parties basses réservées au stockage ou à la transformation et accessibles depuis la rue. Des étages accessibles par une entrée haute où se concentrait l'essentiel des fonctions domestiques... Le visage du Mont-Bastide à la fin du Ier s. de notre ère devait être plus proche de celui de Sigale et de Roquestéron aujourd'hui que de l'image que prétendent en donner certaines aquarelles pour le moins fantaisistes.

La plupart des îlots restent des ensembles laniérés dans la tradition de ceux de la période précédente, mais quelques îlots plus compacts apparaissent. Certains, comme celui qui se développe au nord-ouest de la rue 106 sont d'une taille remarquable et suggèrent une société locale très hiérarchisée.

Economie et activité humaine

La concordance des documents recueillis nous autorise désormais une lecture assez précise des divers aspects de l'économie de ce village. Le site s'illustre notamment par l'abondance des bassins. Ils ont suscité les interprétations les plus diverses : magasins pour Villeneuve, décantation de l'eau pour Octobon, pressoirs pour Brun. Ce dernier paraît s'être approché au plus près de la vérité, du moins pour les plus spectaculaires d'entre eux.

À l'époque romaine, l'activité de très loin la mieux représentée est le pressage du raisin ou de l'olive. L'une des caractéristiques que le Mont-Bastide partage avec d'autres sites contemporains, comme les Encourdoules à Vallauris, est en effet de présenter un grand nombre de structures de pressage de petites dimensions. On connaît à ce jour trois ensembles complets constitués d'un pressoir maçonné associé à un ou à plusieurs bassins de décantation et à des contrepoids. Ce sont les pièces 25, 116 (fouillée par Octobon) et 135. Il convient d'y ajouter de nombreux restes de pressoirs et de bassins découverts en comblement dans la rue 106 et dans la pièce 134/137 et plusieurs contrepoids qui gisent épars en divers points du site. On peut en outre restituer avec une grande vraisemblance une telle installation dans la pièce 132.

Le type le plus simple est donné par le pressoir, remarquablement conservé au moment de la fouille, de la pièce 135 (fig. 14). Ce pressoir paraît avoir été mis en place vers 30 de notre ère et fut condamné aux environs de 120. Il comporte une surface de pressage maçonnée de plan rectangulaire, limitée du côté du bassin de réception par un léger bombement. Un canal de vidange permet au liquide de s'écouler vers un bassin semi-circulaire qui comprend un gradin interne. L'ensemble bassin et pressoir est enduit de plusieurs couches de mortier blanc. Autour du bassin gisaient à terre 5 contrepoids à suspension : de simples blocs percés d'un trou pour les suspendre à un madrier calé dans le mur de la pièce et qui faisait levier sur les scourtins. L'encoche du madrier peut encore être observée dans l'élévation du substrat aménagé au-dessus du pressoir de la pièce 116, que le Cdt Octobon n'avait pas reconnu comme tel.



Fig. 14 - Mont-Bastide. Pressoir de la pièce 135.

Le premier état du pressoir de la pièce 25, entre le milieu du I^{er} s. av. J.-C. et la fin du I^{er} s. de notre ère, paraît avoir été du même type, comme sans doute le premier état des structures de la pièce 116.

Le type le plus complexe est donné par la pièce 25 qui comprenait, dans ses phases postérieures à la fin du I^{er} s. de notre ère, jusqu'à 4, voire 5 bassins de décantation, tous quadrangulaires et revêtus de béton rose, et dont le plus petit ne dépassait pas les dimensions d'une boîte à chaussures (fig. 15-16). Les structures de la pièce 116 traduisent une situation intermédiaire entre les deux types et paraît procéder de réaménagements multiples.

Il n'a pas été possible de démontrer formellement la nature exacte du produit pressé, vin ou huile en l'absence de résidus végétaux, mais tout nous guide vers l'oléicultu-



Fig. 16 - Mont-Bastide. Vue plongeante des bassins de la pièce 25.

re: la multiplication des bassins de décantation, parfois de très petite dimensions, la présence systématique de systèmes de rejet des liquides à l'extérieur nous orientent clairement vers l'olive. Ils ne sont pas les seuls indices. Rappelons tout d'abord que le nom antique de Beaulieu est Olivula et que le mobilier normalement associé à ces pressoirs comprend en assez grande quantité les fameuses bouilloires kaolinitiques de type Goudineau 1 dont l'utilité convient mieux à une huilerie qu'à un pressoir à vin. Truchi avait en outre déjà reconnu dans un certain nombre des "colonnes" ou colonnettes qui gisent

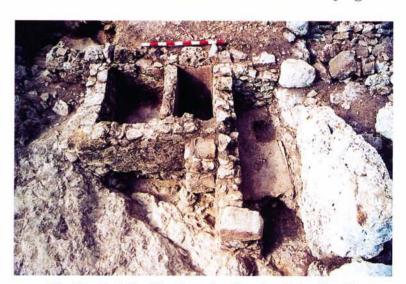


Fig. 15 - Mont-Bastide. Pressoir et bassins de la pièce 25.

sur le site des broyeurs primitifs. C'est certain pour celle qui se trouvait dans la pièce 117, qui présente des traces d'usure dues à des leviers (fig. 18). Il en est de même de la petite colonnette découverte par notre prédécesseur dans la rue 106. Dans les pièces 135 et 25, des contrepoids grossièrement hémisphériques montrent clairement qu'ils ont été utilisés comme broyeurs. Le grignon aura été brûlé ou revendu à des propriétaires de machines plus puissantes pour une seconde pression à chaud.

L'archaïsme de ces pressoirs est une évidence. Tous, sans exception, sont du type A de Brun, c'est-à-dire d'un type essentiellement grec classique, qui disparaît normalement à partir du III^e s. au profit du pressoir à cabestan. Sans préjuger des résultats d'analyse palynologique, il paraît constituer une hypothèse raisonnable de considérer que cet archaïsme, peu concevable si l'oliveraie avait été introduite en même temps que ces pressoirs, dans la seconde moitié du I^{er} s., révèle un traditionalisme local



Fig. 17 - Mont-Bastide. Canalisation d'évacuation de la pièce 25.



Fig. 18 - Mont-Bastide. "Colonnette" interprétée comme broyeur à olives.

nécessairement tributaire d'une oléiculture déjà anciennement pratiquée à une assez vaste échelle, sans doute dès le III^e s.

Leur multiplication peut reflèter également, soit le caractère très fragmenté de l'exploitation, ce qui naturellement ne préjuge en rien de la nature de la propriété, soit l'acquisition de fruits en vue de son pressage et de l'utilisation domestique. Le village apparaît ici aux antipodes des grands domaines et des villas.

Le village, nous l'avons dit, n'est pas un regroupement de fermes, même s'il présente des traces de transformation de produits agricoles. Le reste de ses activités est, de fait, plus marqué par l'artisanat que par l'agriculture.

La métallurgie primaire du fer paraît avoir été une constante dans l'histoire du site. Le Cdt Octobon avait fouillé un four "à la Catalane" dans la pièce 125. Ce four, mal daté, et ses environs, avaient livré 7 kilos de culots de réduction. Nous avons nous-mêmes mis au jour plusieurs de ces objets, dont les dimensions oscillent entre 8 et 15 cm de diamètre pour 6 à 10 cm d'épaisseur, et ne peuvent être confondus avec des scories de forge. La pièce 233 a notam-

ment livré, mêlés à une terre charbonneuse, une dizaine de ces culots. Malheureusement, il s'agissait d'une couche remaniée, sans doute précipitée de l'amont. Les pièces 25 et 26 (secteur 4) en ont livré une demi-douzaine, et la rue 40 une. C'est dire que ces restes caractérisent une activité sans doute assez mobile sur le site, et vraisemblablement assez permanente. Ces restes se concentrent certes généralement dans des niveaux des Ier et IIe s. de notre ère, qui sont aussi les mieux représentés sur le site, mais la découverte d'un très gros culot dans le comblement, daté au plus tard du milieu du Ier s. av. notre ère, de la citerne protohistorique de la pièce 26, montre que la production de fer sur le site remonte à l'époque pré-impériale.

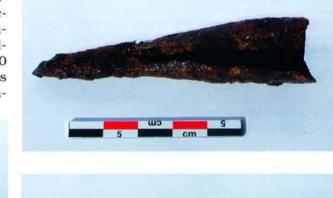




Fig. 19 - Mont-Bastide. Taillant de hache en fer.



Fig. 20 - Mont-Bastide. Pointes d'outils en fer.

Le tissage est également bien attesté. Comme les culots de fourneaux, les pesons sont présents sur tous les points fouillés du site, même si leur quantité demeure toujours discrète et caractérise du mobilier résiduel.

Depuis les fouilles de 2001, une nouvelle activité présente quelques indices : la poterie. Plusieurs moutons vitrifiés de céramique riches en dérivés cuivreux témoignent assurément d'une telle activité que suggéraient déjà de nombreuses découvertes de schistes et micaschistes. L'étude des innombrables polissoirs (plutôt que de molettes) livrés par le site devrait enfin permettre de comprendre leur(s) destination(s) exacte(s).

Le site se rapproche également par sa culture matérielle des sites urbains. Le verre et la céramique fine y sont présents en abondance et témoignent de liens étroits avec le littoral, en particulier au I^{er} s. de notre ère, au même titre qu'une monétarisation précoce, qui, avant d'avoir normalement recours aux frappes impériales à partir de l'époque de Claude, a principalement puisé dans les frappes massaliètes pour les petits bronzes et dans les frappes romaines pour les dénominations égales ou supérieures à l'as. Les as coupés (incluant l'as de Nîmes) sont fréquents (fig. 25).

Quant aux habitants, seules quelques inscriptions gravées à la pointe sèche nous permettent de les connaître un tant soit peu. Une inscription reconnue sur deux vases du milieu du I^{er} s. découverts l'un dans la pièce 233, l'autre dans la rue 106, font état d'un certain Man(ius) Auf(idius?) (fig. 27 F). La présence d'un prénom et d'un gentilice suggère que ce personnage était citoyen romain. C'est l'un des nombreux indices, sur lesquels nous nous sommes déjà exprimés, qui nous incitent à rattacher le site plutôt à la Neuvième région de l'Italie augustéenne qu'à la province des Alpes-Maritimes.

Conclusion

Au terme de quatre années de campagnes, le site a révélé un grand nombre de ses secrets. Il en conserve bien d'autres, que seule une politique d'investigation à long terme pourra révéler. Souhaitons qu'une telle politique puisse conduire rapidement à sa présentation au public et à une exploitation qu'il mérite tant sur le plan touristique que sur le plan scientifique.

L'intérêt majeur du Mont-Bastide n'est au fond pas son caractère exceptionnel qui réside plus dans la qualité du point de vue que dans celle, réelle, des vestiges, dont l'état de conservation mérite d'être souligné, mais qui doivent être l'objet de restaurations rapides sous peine de dégradations immédiates. L'intérêt de ce site est au contraire dans sa banalité, parce qu'il

illustre à l'évidence l'un des modèles dominants de l'habitat antique dans les Alpes de la Mer : le village perché. Espérons qu'avec d'autres programmes en cours, sa publication scientifique, prévue pour 2002-2003, contribuera à une meilleure connaissance des points communs à tous ces villages et particularités spécifiques à chacun d'entre eux.

Bibliographie

ARNAUD (P.) - 2000. Varus finis Italiae. Réflexions sur la frontière en général et sur les limites du territoire d'Albintemelium à l'époque impériale, dans A. Venturini (éd.) D'Albintemelium à la prud'homie des pêcheurs mentonnais, journées d'études du 9 octobre 1999, Menton, pp. 5-20.

BLANC (E.) - 1879. Épigraphie antique des Alpes-Maritimes, II, Nice, p. 26.

BRÉTAUDEAU (G.) - 1996. Les enceintes des Alpes-Maritimes. Nice.

BRUN (F.) - 1870. Description des patères d'argent trouvées à Èze (Alpes-Maritimes), Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, pp. 1-4.

- 1882. Camp d'Avisio. Souvenir des fouilles anciennes, Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, p. 27.
- 1885. Poteries sigillées trouvées dans les Alpes-Maritimes, Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, pp. 378-385.

CHENEVEAU (R.) - 1966. Mém. IPAAM.

COUISIN (P.) - 1931. Carte archéologique de la Gaule romaine : Alpes-Maritimes.

GUEBHARD (A.) - 1907. Deux mots à propos du Castelar du Mont Bastide (AM), Notes présentées au IIe congrès préhistorique de France, Vannes, 1906, Paris, pp. 160-162.

NAUDOT (A.) - 1952. Notes sur quelques monuments antiques des Alpes-Maritimes, Mém. Soc. ant. France, 21, pp. 294-308 et pl. VI.

OCTOBON (F.C.E.) - 1952-53. Etat des recherches sur le camp indigène du Mont-Bastide, Bulletins et mémoires de l'IPAAM, 2, pp. 83-92.

- 1955. Camp du Mont-Bastide à Eze, Provence Historique, 19, pp. 3-25.
- 1965. *Le camp du Mont-Bastide*, Congrès préhist. de France, Compte-rendu de la seizième session, principauté de Monaco, 1959, Paris, pp. 99-102.
- 1972-73-74. Le castellaras du Mont-Bastide à Eze (Alpes-Maritimes), Mémoires de l'IPAAM, 16, pp. 5-56; 17, pp. 5-29.

PAINTER (K.) - 1989. Le trésor d'Eze, dans Baratte, F., Painter, K. et Leyge, F. (édd.): Trésors d'orfèvrerie gallo-romains, Paris, p. 56-60.

TRESSENS (F.) - 1927. Deux enceintes du Mont-Bastide : castrum Avisionis, Institut historique de Provence, Congrès de Nice, Nice.

TRUCHI (J.) - 1898, 1900. Eze, son étymologie probable, Nice Historique, 1898, p. XIII; 1900, pp. 218-220.

DE VILLENEUVE (chanoine) - 1905. Essais archéologiques sur les castellaras de la région de Monaco, avec dessins, relevés et plans par Sensève. I. Le mont Bastide, le mont Panacaglia, Monaco.



Fig. 21 - Mont Bastide. Tesson de céramique sigillée arétine (Drag 30B 40 110) sud-gaulois, 70-90 ap. J.-C. (document de la famille Octobon)

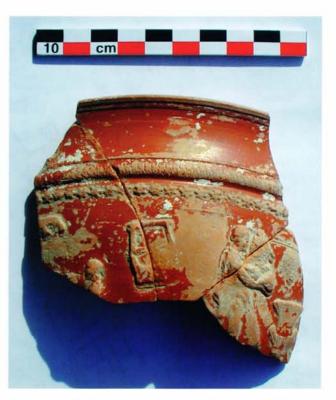


Fig. 22 - Mont Bastide. Tesson de céramique sigillée italique, calice type 72 de la fin du 1er s. (document de la famille Octobon)



Fig. 23 - Mont Bastide.Clou de charpentier en fer (époque romaine).

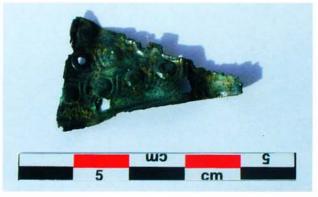


Fig. 24 - Mont Bastide. Fragment d'ornement en tôle de bronze décoré (époque protohistorique).



Fig. 25 - Mont Bastide. Demi As de Nimes, série 3 (après 2 après J.-C.) et As de Claude (milieu du 1er siècle).



Fig. 26 - Mont Bastide. Poids en bronze de fil à plomb ou de groma.

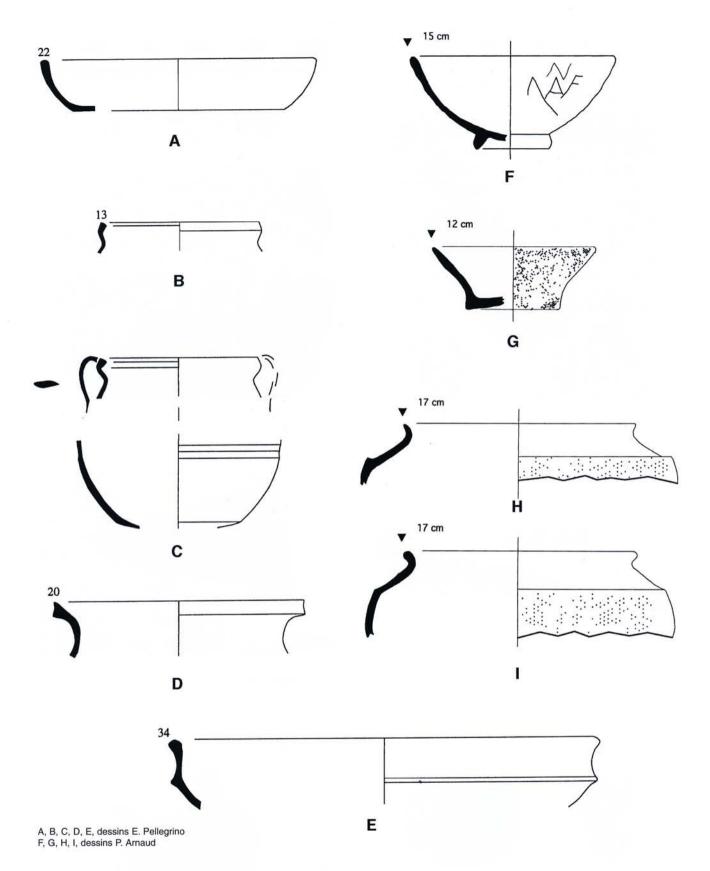


Fig. 27 - Mont-Bastide. Planche de types de céramiques.

- A = Modelée Bérato 241 (25-300 ap. J.-C.)
 B = Urne brune tardive 13 (400-600 ap. J.-C.)
 C = Brune Cathn,a13 (400-600 ap. J.-C.)

- D = Amphorette claire récente Parquelin B (10-210 ap. J.-C.)
 E = Mortier en céramique claire récente Pasquelin 6 (1-200 ap. J.-C.)
- F = Coupe claire engobée portant la signature de Man(ius) Auf(idius)
- G = Coupe protohistorique modelée
- H et I = Urnes à épaule polie et carénée décrits par Gloria Olcese.